

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ CASSANDRA

Satisfait au Règlement (CE) N°453/2010 du 20 Mai 2010

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial :

CASSANDRA

Produit :

Levure en pâte

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Produit œnologique :

fabrication de produits alimentaires [SU4]

Utilisations déconseillées :

ne pas utiliser à des fins autres que celles énumérées

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Entreprise : **SOUFFLET VIGNE**

Adresse : RN 6 - Limas – CS 20125

Ville: 69654 VILLEFRANCHE Cedex

Pays : FRANCE

Numéro de téléphone: + 33 (0)4 74 65 31 04 Fax: + 33 (0)4 74 60 36 27

E-mail : alehner@soufflet.com

SECTION 2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.1 Classification conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 : Non dangereux

Pictogrammes : aucun

Code(s) des classes et catégories de danger : non dangereux

Code(s) des mentions de danger : non dangereux

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ CASSANDRA

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008 :

Code(s) des pictogrammes, mentions d'avertissement : aucun

Code(s) des mentions de danger : Non dangereux

Mentions de mise en garde : aucune en particulier

2.3. Autres dangers

La substance / le mélange ne contient pas PBT / vPvB selon le Règlement (CE) n ° 1907/2006, Annexe XIII

Aucune autre information sur les risques

Ce document est en dehors de la champ de l'article 31 de REACH SECTION

3. Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Aucune substance à signaler.

Substance	Concentration	Classification	Index	CAS	EINECS	REACH
Levure de Vin	100%					

3.2 Mélanges

Pas pertinent

SECTION 4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation:

Aérer. Enlever immédiatement le patient de la pièce souillée et le porter dedans à ambient très aéré. Dans le cas de malaise consulter un docteur.

Contact direct avec la peau (du produit pur) : laver abondamment avec l'eau et le savon.

Contact direct avec les yeux (du produit pur) : laver immédiatement avec de l'eau abondamment au moins pendant 10 minutes.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ CASSANDRA

Ingestion: pas dangereux. Il est possible de donner du le charbon actif en eau ou l'huile de la vaseline minérale médicinale

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens conseillés de l'extinction :

Pulvérisation d'eau, CO₂, mousse, poudres de chimies basées sur les matériaux impliqués dans le feu.

Moyens de l'extinction d'éviter :

Jets d'eau. Utilisez des jets d'eau uniquement pour refroidir les surfaces des récipients exposés au feu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune donnée disponible

5.3. Conseils aux pompiers

Employer les protections respiratoires et complètes.

L'eau vaporisée peut être employée pour protéger les personnes occupées dans l'extinction

Nous conseillons d'ailleurs d'utiliser des vitesses de plongée à l'air, surtout si on travaille dans les endroits fermés et peu aérés. En cas de nécessité utiliser un moyen d'extinction approprié.

Tenir les récipients au frais en les arrosant d'eau.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1 Pour les non-secouristes:

Laissez la zone entourant le déversement ou le rejet. Ne pas fumer. Mettre les gants et les vêtements protecteurs.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ CASSANDRA

6.1.2 Pour les secouristes:

Mettre les gants et les vêtements protecteurs.

Éliminer toutes les flammes libres et les sources possibles d'allumage. Ne pas fumer.

Prédisposer une ventilation suffisante.

Évacuer la zone à risque et, peut-être, de consulter un expert.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Contenir les pertes avec la terre ou le sable.

Si le produit est écoulé dans un cours d'eau, les eaux d'égout ou à souillé la terre ou la végétation, informer les autorités compétentes.

Se débarrasser de résiduel en respectant les normes en vigueur.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

6.3.1 Pour le confinement :

Rassembler le produit pour la réutilisation, si possible, ou pour l'élimination. L'absorber par la suite avec le matériel inerte.

Éviter qu'il pénètre dans l'égout.

6.3.2 Pour le nettoyage :

Après la cueillette, lavage avec de l'eau la zone intéressée et les matériaux.

6.3.3 Autres informations : Aucune en particulier.

6.4. Référence à d'autres sections

Se reporter aux paragraphes 8 et 13 pour plus d'informations

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Pendant le travail ne pas manger et ne pas boire. Voir aussi paragraphe 8 ci-dessous.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans le contenant original hermétiquement fermé. Ne pas conserver dans des récipients ouverts ou non étiquetés.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ CASSANDRA

Garder les contenants debout et en toute sécurité en évitant la possibilité de chutes ou de collisions.

Entreposer dans un endroit frais, loin des sources de chaleur et `exposition directe du soleil

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Fabrication de produits alimentaires:

Manipuler avec soin. Conserver dans un endroit aéré et loin de la chaleur, garder le contenant hermétiquement fermé.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètre de contrôle

Aucune donnée disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés:

Fabrication de produits alimentaires:



Mesures de protection individuelle:

a) Protection des yeux / du visage

Pendant la manipulation du produit pur employer les verres de sécurité (EN 166).

b) Protection de la peau

i) Protection des mains

Pendant la manipulation du produit pur, employer les gants protecteurs résistants aux produits chimiques (EN 374-1 / EN 374-2 / EN 374-3).

ii) Divers

Pendant la manipulation du produit pur, porter les vêtements de protection complets de la peau.

c) Protection respiratoire

Non nécessaire pour l'usage normal.

d) Risques thermiques

Pas de danger d'être signalés

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ CASSANDRA

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Utiliser conformément aux bonnes pratiques de travail afin d'éviter la pollution dans l'environnement

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Propriétés physiques et chimiques	Valeur	Méthode de détermination
Aspect	pâte	
Odeur	caractéristique	
Propriétés physiques et chimiques	Valeur	
Seuil olfactif	non déterminé	
pH	5,6	
Point de fusion/point de congélation	non déterminé	
Point initial d'ébullition et intervalle	non déterminé	
Point d'éclair	non déterminé	ASTM D92
Taux d'évaporation	pas pertinent	
Inflammabilité (solide, gaz)	non déterminé	
Limites supérieures/inférieures	non déterminé	
Pression de vapeur	non déterminé	
Densité de vapeur	non déterminé	
Densité relative	non déterminé	
solubilité(s)	non déterminé	
Solubilité dans l'eau	non déterminé	
Coefficient de partage: n-octanol/eau	non déterminé	
Température d'auto-inflammabilité	non déterminé	
Température de décomposition	non déterminé	
Viscosité	non déterminé	
Propriétés explosives	non déterminé	
Propriétés comburantes	non déterminé	

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible.

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Sans risques de réactivité

10.2. Stabilité chimique

Aucune réaction dangereuse lorsque manipulés et entreposés conformément aux dispositions.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ CASSANDRA

10.3. Possibilité de réactions dangereuses : Il n'y a pas de réactions dangereuses

10.4. Conditions à éviter : rien à signaler

10.5. Matières incompatibles : aucunes.

SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

- (a) toxicité aiguë : non applicable
- (b) corrosion / irritation cutanée : non applicable
- (c) lésions oculaires graves / irritation : non applicable
- (d) sensibilisation respiratoire ou cutanée : non applicable
- (e) mutagénicité sur cellules germinales : non applicable
- (f) cancérogénicité : non applicable
- (g) toxicité pour la reproduction non applicable
- (h) toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique: non applicable
- (i) toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition répétée: non applicable
- (j) danger d'aspiration non applicable

Dangers pour la santé :

Contact avec les yeux : un contact accidentel avec les yeux peut causer une irritation.

Contact cutané : le produit n'est pas un irritant. Contact direct répété et prolongé peut irriter la peau et causer une dermatite dans certains cas.

Ingestion : ingestion peut causer une irritation muqueuse produit de la gorge et le système digestif, ce qui entraîne des symptômes digestifs anormaux et des troubles intestinaux.

Inhalation : une exposition prolongée aux vapeurs ou brouillards du produit peut causer une irritation des voies respiratoires.

SECTION 12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Utiliser conformément aux bonnes pratiques de travail afin d'éviter la pollution dans l'environnement.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ CASSANDRA

12.2. Persistance et biodégradabilité : totalement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation : aucunes données disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol : aucunes données disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

La substance / le mélange ne contient pas PBT / vPvB selon le Règlement (CE) n ° 1907/2006, Annexe XIII

12.6. Autres effets néfastes Aucun effet indésirable constaté

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas réutiliser les récipients vides. Les vidanger à l'égard des normes en vigueur. Le résiduel certain du produit doit être vidangé aux compagnies autorisées selon les normes en vigueur.

Récupérer si possible. Actionner en accord aux dispositions locales et nationales en vigueur.

SECTION 14. Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Non inclus dans le champ d'application des réglementations concernant le transport des marchandises dangereuses: par route (ADR); par train (RID); par avion (OACI / IATA); par maritime (IMDG).

14.2. Nom d'expédition des Nations unies : aucun

14.3. Classe(s) de danger pour le transport : aucun

14.4. Groupe d'emballage : aucun

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ CASSANDRA

14.5. Dangers pour l'environnement : aucun

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucunes données disponibles.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

On ne prévoit pas de transport en vrac

SECTION 15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de

Aucunes données disponibles.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Le fournisseur a fait une évaluation de la sécurité chimique

SECTION 16. Autres informations

16.1. Autres informations

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE :

1. directive 1999/45/CE et les mises à jour
2. la directive 67/548/CEE et ses modifications et ajustements
3. le règlement (CE) 1907/2006 du Parlement européen (REACH)
4. le règlement (CE) 1272/2008 du Parlement européen (CLP) et mises à jour ultérieures
5. règlement (CE) aucun 758/2013 du Parlement européen
6. Règlement (CE) n° 453/2010 du Parlement européen
7. Règlement (CE) du Parlement européen de 528/2012 non et mises à jour ultérieures
8. le règlement (CE) 648/2004 du Parlement européen et de mises à jour ultérieures
9. l'Index de Merck et 10.
10. gestion d'innocuité des produits chimiques
11. Niosh Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
12. pièce INRS-Centre
13. toxicologie et hygiène Patty-industriel

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ CASSANDRA

14. N.I. Sax-Dangerous properties of Industrial Materials-7 éd., 1989

Note à l'utilisateur :

les informations contenues dans cet onglet sont basées sur les connaissances dont nous disposons sur la date de la dernière version.

L'utilisateur doit s'assurer de la remise en forme et l'exhaustivité de l'information en relation avec l'utilisation spécifique du produit.

Vous ne devez pas l'interpréter comme une garantie d'un bien spécifique du produit.

Pour l'utilisation du produit ne tombe pas sous notre contrôle direct, l'obligation de l'utilisateur d'observer sous leur propre responsabilité lois et de la réglementation sur l'hygiène et de sécurité. Ne sommes pas responsables d'une mauvaise utilisation.

Cet onglet remplace et annule tous les précédents